

# Bulletin municipal

## N° 3 – JUIN 2009

### BEIRE LE FORT



Notre priorité :

**LA SECURITE**



## Le mot du maire

En cette fin d'année scolaire, il est bon de rappeler, que les enfants de Beire, peuvent être accueillis à l'Espace Coluche de Genlis pendant la période des vacances.

Je tenais à vous informer qu'il est nécessaire de déplacer la benne à verre, celle-ci se situera sur le chemin des prés de Beire. Cela permettra de limiter le nombre de voitures, qui actuellement s'arrêtent facilement, et déposent n'importe quoi devant celle-ci. Bien entendu nous ferons quelques aménagements vers ce nouvel emplacement, et nous aurons l'occasion de fleurir l'entrée du village.

Pendant toutes ces longues vacances, je ne pourrais tolérer les rassemblements de jeunes qui sont trop bruyants. Je souhaite que les rues soient calmes après 22 heures, particulièrement vers l'abribus, et le lavoir qui a été bien dégradé ces derniers mois.

Je tenais également à vous rappeler qu'à l'occasion du 14 juillet, un arrêté préfectoral (10 2009/DRLP-11 du 27.05.09) interdit l'utilisation par les particuliers, des pétards et artifices de divertissement de catégories K2 et K3 du 15 juin au 15 août 2009, sur la voie publique. Cet arrêté est affiché en mairie.

Je souhaite à tous de bonnes vacances



BUDGET 2008  
Solde des comptes au 31.12.2008

Section de fonctionnement =  
Dépenses = 108.411,32 €  
Recettes = 255.380,56 €

Section d'investissement =  
Dépenses = 61.859,09 €  
Recettes = 13.688,96 €  
Besoin de fonctionnement = 48.170,13 €

Résultats cumulés à la clôture 2008  
Excédent de fonctionnement = 149;969,24 €  
Besoin de financement = 48.170,13 €

BUDGET PRIMITIF 2009



Section de fonctionnement =  
230.065,11 €  
Section d'investissement =  
148.080,13 E

Pour 2009, les 3 taxes de la commune,  
- Taxe professionnelle  
- Taxe d'habitation  
- Taxe foncière  
n'ont pas été augmentées



Vous avez pu constater ces derniers temps quelques modifications dans notre village.

#### La Sécurité :

Tout d'abord, et cela était une de nos priorités, nous avons installé des barrières près de la mairie, là où vos enfants prennent le bus.

L'installation d'un compteur permettant de calculer le nombre de voitures qui traversent notre village et leur vitesse. Cela dans le but de continuer notre projet, notre souhait serait d'installer des ralentisseurs à chacune des entrées du village et à proximité de l'école

Nous avons dû changer notre tondeuse à gazon, dans un objectif également de sécurité, avec l'ancienne tondeuse il ne nous était pas autorisé de rouler sur la voie publique.

#### Les choix du conseil municipal :

Le déplacement de la benne à verre, sur le chemin des Prés de Beire.

#### Domaine forestier =

Vente en bloc par les soins de l'ONF des coupes N° 40, aux Ets MAY de Magny Montarlot pour une somme de 2640 €, correspondant à 131 M3 de peupliers situés le long du Crosne.

Convention Espace Coluche = Participation de la commune équivalente à la différence entre le tarif extérieur et le tarif genlisien le plus élevé.

Nettoyage des rues = Le contrat avec la Société Eole a été renouvelé pour 3 prestations annuelles.



## Montant des subventions communales votées au conseil municipal

- ❖ Ecole de Beire = 1500 €
- ❖ CCAS de Beire = 1200 €
- ❖ OCCE – Coop. Scolaire = 300 €
- ❖ Restaurant du Cœur = 300 €
- ❖ Société de chasse de Beire = 260 €
- ❖ Union sportive de Genlis = 180 €
- ❖ Assoc. Rives de l'Arnison = 140 €
- ❖ Secours Populaire = 140 €
- ❖ Assoc. Football FCLA = 100 €
- ❖ Souvenir français = 80 €



## AFFOUAGES

Des affouages seront vendus par la commune dès le mois de Septembre.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire à la mairie dès maintenant.

Le prix de vente vous sera prochainement communiqué, et les affouages seront répartis en fonction du nombre de personnes inscrites

## Infos pratiques

Les collectes de sang 2009 =



À GENLIS

Salle Agora (8H à 11 h 30)

à LONGECOURT

Salle de la Grande ferme  
( 16/19 h)

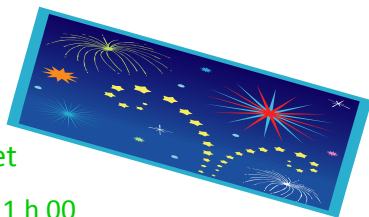
Mercredi 29 juillet

Mercredi 07 octobre

Mercredi 09 Décembre

Vendredi 11 septembre

Vendredi 27 novembre



Fête Nationale du 14 juillet

Dépôt d'une gerbe à la mairie à 11 h 00

Animations, jeux, buvette, sur le terrain du Crosne  
à partir de 16 h 30

Distribution d'un bon d'achat de 10 € aux jeunes  
de 0 à 18 ans inclus



### Nos joies

Mariage le 09 mai 2009

Virginie HENRIOT & Quentin GUILLAIN

### Naissances

Quentin FOUCAULT le 12 février 2009

Violine GUILLEMIN le 17 juin 2009





### Bouchons d'amour

Récoltez vos bouchons : l'association parrainée par Jean Marie Bigard récupère vos bouchons et leur vente permet :

d'acheter du matériel pour sportifs handicapés  
d'améliorer les conditions de vie des personnes souffrant d'un handicap  
d'aider des opérations humanitaires de façon ponctuelle

Vous pouvez déposer vos sacs de bouchons aux heures d'ouverture de la mairie.

Mais seulement les bouchons en plastique  
De bouteilles d'eaux plates ou gazeuses, de boissons gazeuses, de bouteilles de lait.



Horaires d'ouverture de la mairie  
Permanence du maire et des adjoints =  
Lundi de 18 h 30 à 19 h 30

Secrétariat =  
Mardi de 16 h 30 à 18 h 00  
Jeudi de 14 h 30 à 16 h 00

Tél = 03 80 31 38 39

## Saviez vous que :

Beire le fort s'appelait « BERA » en 1277

En 1634 Beire possédait 442 arpents et 18 soitures

1 arpent =  $\frac{1}{2}$  hectare environ

1 soiture est équivalent à ce qu'un homme peut  
faucher de pré en un jour.

En 1852 = Beire comptait 180 habitants

Extrait d'un document établi par M. Jules MIETTE  
et daté du 25 mars 1890.

Aujourd'hui Beire le fort à une superficie de 527  
hectares

En 2009 = Le dernier recensement indiquait 293  
habitants

